

# REVOQUER UN CERTIFICAT

Le présent document indique la procédure à suivre pour révoquer un certificat.

## REVOQUER UN CERTIFICAT

**DEFINITION DE LA REVOCATION D'UN CERTIFICAT**

**DANS QUELS CAS REVOQUER UN CERTIFICAT ?**

**QUI PEUT DEMANDER LA REVOCATION D'UN CERTIFICAT ?**

**COMMENT REVOQUER UN CERTIFICAT ?**

**LISTE DE REVOCATION**

## 1. DEFINITION DE LA REVOCATION D'UN CERTIFICAT

### RAPPEL :

La révocation d'un certificat consiste :

- A **annuler le certificat** avant la date de son expiration effective.
- A **faire opposition** comme pour une carte bancaire **à l'usage du certificat**.

**Cette action est définitive. C'est à dire que l'on ne peut pas revenir en arrière et « réactiver » un certificat**

Après révocation :

- Le certificat n'est **plus utilisable**.
- Le certificat change de **statut**, il passe de valide à **révoqué**.

## 2. DANS QUELS CAS REVOQUER UN CERTIFICAT ?

### LES CAS DE REVOCATION :

- Compromission de votre certificat (ou de sa sauvegarde s'il s'agit d'un certificat logiciel), c'est-à-dire qu'un tiers a pu prendre possession de votre certificat et de son code d'utilisation,
- Perte ou Vol de votre certificat,
- Blocage du mot de passe dans le cas d'un certificat logiciel,
- Déblocage du code PIN impossible suite à l'oubli des codes de révocation dans le cas d'un certificat sur support,
- Modification des informations déterminantes contenues dans votre certificat :  
Votre identification (nom, service, fonction),  
Identification de votre entreprise (dénomination, numéro SIRET),
- Départ de l'entreprise (démission, retraite, licenciement),
- Disparition de l'entreprise ou du porteur (décès),
- Demande à votre initiative ou de votre entreprise,
- Compromission de l'autorité de certification ChamberSign France.

**En cas de changement de votre adresse mail :**

Vous devez en informer votre Bureau d'Enregistrement, qui effectuera une mise à jour de sa base de données afin que vous puissiez continuer à recevoir les informations liées à votre certificat (Facturation, procédure de renouvellement de votre certificat).

Par ailleurs, **si vous utilisez votre certificat pour signer des mails, celui-ci doit être révoqué et faire l'objet d'une nouvelle demande** Ceci est dû au fait que la modification de l'adresse mail dans la base n'induit pas la modification de l'adresse mail contenue dans le certificat. Cette dernière reste figée.

Les changements affectant la société (changement de dénomination sociale ou du n° Siren de la société) rendent nécessaire la **révocation de l'ensemble des certificats** de la société.

**Pour assurer une continuité d'utilisation dans les télé-services, n'oubliez pas d'enregistrer votre nouveau certificat avant de révoquer l'ancien.**

(Exemple : SIV)

### 3. QUI PEUT DEMANDER LA REVOCATION D'UN CERTIFICAT ?

#### LA DEMANDE DE REVOCATION PEUT ETRE EMISE PAR :

- Le porteur du certificat,
- Le représentant légal de l'entité.

ChamberSign France peut, dans certaines circonstances, révoquer un certificat sans que le client ne le demande.

## 4. COMMENT REVOQUER UN CERTIFICAT ?

### SUR INTERNET :



Seuls le porteur, **grâce à ses codes de révocation** (réponses aux questions personnelles saisies lors du téléchargement ou du face à face), et le représentant légal\* de l'entité sont autorisés à procéder à une demande de révocation par Internet.

**\* Le représentant légal peut révoquer les certificats à partir du moment où il a accès à son espace de révocation. En cas de perte de ses données, le représentant légal peut redemander au BE, chargé des certificats de son entité, l'envoi du mail.**

### PAR LE PORTEUR :

Rendez-vous à l'adresse <https://viseo.chambersign.fr/view/certificats/recherche.jsf>

Avant de commencer la procédure, vous devez vous assurer de connaître les codes de révocation saisis lors du téléchargement de votre certificat (Il s'agit des réponses aux questions personnelles saisies lors de l'obtention de votre certificat).

Saisissez l'adresse mail correspondante à votre certificat qui doit être révoqué, ainsi que le numéro de la pièce d'identité transmise lors de votre demande de certificat puis cliquez sur « Rechercher »



Vérifiez qu'il s'agit bien du bon certificat, puis sélectionnez l'action « Révoquer ».

N° de série du certificat	Etat	Nom commun et E-mail	Validité	Action
 <u>11213b36799580d582ca616c343f43348120</u>		Test TEST CRENN	du 20-09-2017 15:15:29 au 20-09-2020 15:15:29	<b>Révoquer</b> 



Répondez aux questions demandées.

Le nombre de questions varie en fonction du type de certificat que vous souhaitez révoquer. S'il y a plus de deux questions, la dernière question varie selon ce qui a été défini par vos soins lors du face à face et retrait du certificat (dans notre exemple, l'heure de naissance). Les réponses à saisir sont celles que vous aviez définies lors du téléchargement du certificat.

Indiquez ensuite la raison de la révocation (utilisée à titre de statistiques).

Le menu déroulant vous propose une liste de raisons de révocation.

Raison de la révocation

Liste des raisons de révocation :

- Oubli ou perte du mot de passe
- Oubli ou perte du mot de passe
- Clé privée compromise
- Demande du titulaire
- Mise à jour des informations du titulaire
- Ecrasement des anciennes clés
- Nom incorrect
- Mauvaise taille des clés
- Certificat défectueux
- Remplacement du certificat
- Non paiement
- Départ ou mutation du titulaire

## PAR LE REPRESENTANT LEGAL :

Suite à la validation du dossier de l'un des collaborateurs de l'entité, le représentant légal a reçu un mail « *Accès à l'espace de révocation entreprise* ».

**Url de Connexion :** <https://viseo.chambersign.fr/auth/login.jsf>

Le représentant légal se connecte grâce à ses identifiant et clé d'accès fournis dans la pièce jointe « Notice d'accès à l'espace de révocation » par mail lors de la validation du premier dossier.

### Accès à l'espace de révocation entreprise

 Pour vous connecter à votre espace de révocation, veuillez renseigner l'identifiant et la clé d'accès qui vous ont été transmis en tant que représentant légal de l'entreprise.

**Identifiant**

**Clé d'accès**

Il confirme ensuite son adresse email, afin de recevoir un code de sécurité.

 Pour valider votre email, veuillez la renseigner entièrement

**Votre e-mail**

**Confirmez**

Une fois le code reçu, il le saisit sur l'espace de révocation entreprise.

 Veuillez saisir le code reçu par e-mail

**Code secret**

Une fois connecté, le représentant légal recherche le certificat à révoquer :

- Soit en cliquant sur « Rechercher un certificat »
- Soit depuis la liste des certificats délivrés au sein de son entité en cliquant sur « Certificats téléchargés ».



The screenshot shows a sidebar menu on the left with the following items: "Certificats", "Rechercher un certificat", "Certificats téléchargés", and "Certificats révoqués". The main content area is titled "Espace de révocation entreprise" and contains the following text:

Bonjour René DUPOND,  
Vous venez de vous connecter à votre espace de révocation entreprise.  
**Sur cet espace, vous allez pouvoir :**  
Révoquer le certificat de l'un de vos collaborateurs en allant dans la liste des certificats téléchargés puis en cliquant sur l'action "Révoquer" en bout de ligne.

**⚠ La révocation est une opposition du certificat, elle est définitive et irréversible, en conséquence à partir de la révocation le certificat est inutilisable, ce qui aura pour effet :**

- D'interdire l'accès aux sites sécurisés par certificat électronique, aux applications métiers (Actes, Helios...)
- D'interdire l'accès aux téléprocédures de l'état : TeleTva, SIV (Système d'immatriculation des Véhicules), Impôts.gouv, Urssaf...
- D'interdire la signature électronique de documents (contrats, bons de commande, factures, décisions, réponses aux marchés publics...)

S'il clique sur « Rechercher un certificat », il est ensuite invité à saisir l'adresse mail et/ou le nom du porteur du certificat qu'il souhaite révoquer, comme indiqué ci-dessous.

## Espace de révocation entreprise

### Rechercher un certificat



The form contains the following elements:

- An information box: "Vous pouvez affiner votre recherche en renseignant 1 ou plusieurs champs, vous n'êtes pas obligé de saisir ces champs en totalité. Tous les champs doivent répondre aux critères :
- Input fields for "Adresse E-mail" and "Nom du porteur", each with an example: "ex : garage.taillan" and "ex : Dupond".
- Filter options: "Valide" (checked) and "Révoqué" (unchecked).
- A large orange "Rechercher" button.

S'il y a plusieurs certificats dans la liste des dossiers téléchargés, le représentant légal choisit le certificat qu'il souhaite révoquer, vérifie qu'il s'agit bien du bon certificat, puis clique sur l'action « Révoquer ».

N° de série du certificat	Etat	Nom commun et E-mail	Validité	Action
 <a href="#">11213b36799580d582ca616c343f43348120</a>		Test TEST CRENN	du 20-09-2017 15:15:29 au 20-09-2020 15:15:29	<b>Révoquer</b> 
 <a href="#">112136fd2665c12f205578e7c52a3a0582e3</a>		Test TEST WALLUT EAS-1	du 26-09-2017 11:14:47 au 26-09-2020 11:14:47	Révoquer 



Révocation du certificat de Kouign AMAN :

Titulaire		Révocation de certificat	
Prénom Nom	Kouign AMAN		
Email	mimm@cc.fr	<b>Certificat</b>	
Etablissement	TRANSAT	N° de série	112106f6010fb5e6094bd0fed3f25c3c5961
Service	bis	Emetteur	CN=ChamberSign France - AC 2 étoiles OU=0002 433702479 O=ChamberSign France C=FR
Fonction	renou	Objet	SERIALNUMBER=0001 CN=Kouign AMAN T=renou OU=bis OU=0002 47933795800017 OU=TRANSAT O=TRANSAT L=LE HAVRE C=FR
		Autre nom de l'objet	[Nom RFC822 = mimm@cc.fr]
		Période de validité:	Du 18-12-2015 16:22:22 au 18-12-2018 16:22:22
La révocation est une opposition du certificat, elle est définitive et irréversible. Le certificat est rendu inutilisable.			
		<b>Révoquer</b>	
		<b>Retour</b>	

Après avoir vérifié l'exactitude des informations du certificat à révoquer, le représentant légal poursuit en cliquant sur le bouton « Révoquer ».

Message de la page Web

 Etes-vous sûr de vouloir révoquer ce certificat ?

**OK**

En cliquant sur « OK », le représentant légal valide définitivement la révocation du certificat.

**PAR COURRIER :**



La demande de **révocation** peut être envoyée par **écrit** (fax ou courrier recommandé) au bureau d'enregistrement qui a validé la demande de certificat correspondant par :

- Le porteur s'il ne dispose plus de son code de révocation,
- Le représentant légal de l'entreprise (Exemple : dans le cas du départ d'un porteur qui n'aurait pas révoqué son certificat par lui-même),
- La personne désignée par l'établissement pour gérer les certificats (mandataires de certification).

La personne qui signe le courrier doit être l'une de celles mentionnées sur le **formulaire d'abonnement** de la demande du certificat. En cas de signature par une autre personne, celle-ci devra fournir, en plus du courrier, les documents officiels prouvant son identité et son pouvoir au sein de l'entité.

**Le bureau d'enregistrement procède à la révocation du certificat à réception du courrier ou du fax.**

**Afin de faciliter la démarche au client, ChamberSign France met à la disposition [un formulaire en ligne de révocation](#).**

**Une fois la révocation du certificat effectuée sur notre site internet ou par le bureau d'enregistrement, une confirmation est envoyée au porteur par mail.**

**Exemple Mail : Révocation de votre certificat ChamberSign**

**De :** Support ChamberSign [mailto:support@chambersign.fr]  
**À :** Nom du porteur  
**Objet :** Révocation de votre certificat ChamberSign

Madame, Monsieur, .....

ChamberSign France a bien enregistré la demande de révocation de votre certificat « **Eurodacio sur clé USB** » numéro de série « ... » à compter du .... effectuée par ...

Le motif de la révocation est le suivant :

**- Demande du titulaire**

ChamberSign reste à votre entière disposition pour répondre à vos questions et vous accompagnez dans votre nouvelle demande de certificat.

Vous pouvez contacter notre service commercial par e-mail à l'adresse suivante :  
[commercial@chambersign.fr](mailto:commercial@chambersign.fr)

En cas de difficulté, vous pouvez aussi contacter l'assistance technique de ChamberSign en téléphonant au 08 92 23 02 52 (0.45 euros TTC la minute + coût de l'appel. France métropolitaine uniquement). Ce service se tient à votre disposition de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 sauf le vendredi fermeture à 17h00 ou en écrivant à l'adresse mail suivante : support@chambersign.fr.

En vous remerciant  
Mail automatique transmis par ChamberSign France

## 5. LISTE DE REVOCATION

La **liste de révocation de certificats** (LCR, Liste des Certificats Révoqués) est la liste des certificats qui ont été révoqués et qui ne sont plus dignes de confiance.

La norme définit le format d'une liste indiquant les certificats devenus invalides pour une autorité de certification donnée.

Cette liste est signée par l'**autorité de certification (ChamberSign France)** pour en empêcher toute modification par une personne non autorisée.

Les listes des certificats révoqués de ChamberSign France sont actualisées chaque jour.

Elles sont consultables sur notre espace support à partir de l'onglet **LCR** :

<http://support.chambersign.fr/index.php/lcr>

Guides
Pilotes
Racines de confiance
LCR
Politiques

Vous êtes ici : Accueil > LCR

**Mes services en ligne**

- > Installer mon support
- > Télécharger mon certificat
- > Tester mon certificat
- > Révoquer mon certificat
- > Renouveler mon certificat
- > Rechercher un certificat

### Listes de révocation (LCR)

Un certificat peut avoir été invalidé ou plus exactement **révoqué** (un peu comme on peut faire opposition sur une carte bancaire).  
 Faire confiance à une autorité de certification impose de charger régulièrement les **listes de révocation (LCR)** émises par cette autorité.  
 Les listes de révocation de ChamberSign sont actualisées dès qu'un certificat a été révoqué, une fois par jour.

▼ ChamberSign France - RGS 2012 - ChamberSign France

Certificats électroniques **référéncés RGS 2012**

- ▶ certificat d'**Authentification et/ou de Signature Initio 1\***
- ▶ certificat d'**Authentification et/ou de Signature Eurodacio & Audacio 2\***
- ▶ certificat d'**Authentification ou de Signature Probatio 3\***
- ▶ cachet d'**Authentification et/ou de Signature Negocio et CertiServ 1\***

Gamme Initio 1*, Eurodacio & Audacio 2*, Probatio 3*	LCR
Racine ChamberSign France - Initio 1* (Format PEM) Lien direct: ▶ <a href="http://crl.chambersign.fr/crl/rgs/lcr-directes/crl-1.crl">http://crl.chambersign.fr/crl/rgs/lcr-directes/crl-1.crl</a>	
Racine ChamberSign France - Eurodacio et Audacio 2* (Format PEM) Lien direct: ▶ <a href="http://crl.chambersign.fr/crl/rgs/lcr-directes/crl-2.crl">http://crl.chambersign.fr/crl/rgs/lcr-directes/crl-2.crl</a>	
Racine ChamberSign France - Probatio 3* (Format PEM) Lien direct: ▶ <a href="http://crl.chambersign.fr/crl/rgs/lcr-directes/crl-3.crl">http://crl.chambersign.fr/crl/rgs/lcr-directes/crl-3.crl</a>	
Racine ChamberSign France - Cachet 1* Negocio / CertiServ (Format PEM) Lien direct: ▶ <a href="http://crl.chambersign.fr/crl/rgs/lcr-directes/crl-cachet-1.crl">http://crl.chambersign.fr/crl/rgs/lcr-directes/crl-cachet-1.crl</a>	

**Support technique**

Téléphone 08 92 23 02 52  
 (0,45 € TTC la minute + prix de l'appel en France Métropolitaine uniquement)

- du **Lundi au Jeudi** de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00
- le **Vendredi** de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00


Télé-assistance

## ASSISTANCE TECHNIQUE CHAMBERSIGN FRANCE

Vous pouvez contacter l'assistance technique par :

1. **Internet sur** : <http://support.chambersign.fr>
2. **Courriel à** : [support@chambersign.fr](mailto:support@chambersign.fr)
3. **Téléphone au** : 08 92 23 02 52 (0.45€ TTC la minute + prix de l'appel, *France Métropolitaine uniquement*)

du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00

et le vendredi de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00